

Avis de marché

AVIS DE MARCHES

Pouvoir adjudicateur : SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE, Espace Européen de l'entreprise BP 10020 SCHILTIGHEIM - 1 rue de Rome 67013 STRASBOURG CEDEX, Téléphone : 03.88.19.29.19 - Télécopie : 03.88.81.18.91

Marchés faisant l'objet d'une procédure adaptée ouverte :

Objet des marchés : Marché n° 2019T0050EPAEM01- Périmètre du Pays de BITCHE Marché à bons de commande pour travaux sur réseau d'alimentation en eau potable : branchements, réparations, petites extensions, renouvellements branchements, pose de poteaux incendie et mise à disposition d'engins de terrassement Date limite de réception des offres : 25/02/2019

Téléchargement du dossier de consultation et renseignements sur : www.sdea.fr - Espace Marchés Publics

Les offres seront rédigées en langue française et envoyées sous plis fermés à l'adresse indiquée au règlement de la consultation ou transmises par voie dématérialisée sur le site du SDEA : www.sdea.fr

Justificatifs à produire et critères d'attribution : conformément au règlement de la consultation.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date d'envoi à la publication : 25 janvier 2018

132373900

Avis publics

Commune de Niderviller

AVIS AU PUBLIC

2ème avis

Enquête publique du Plan Local d'Urbanisme et du Plan Délimité des Abords en cours de révision

Par arrêté n° 25/2018 en date du 29 novembre 2018, le Maire de Niderviller a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme et sur le Plan Délimité des Abords en cours de révision. Par ordonnance n° E18000192/67 du 08/11/2018 Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Patrick Delesalle, en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête initialement prévue pour se dérouler en mairie de Niderviller du 04 janvier 2019 au 05 février 2019 est prolongée jusqu'au vendredi 15 février 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture soit les : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie :
- vendredi 4 janvier 2019 de 16 h à 17 heures
- vendredi 18 janvier 2019 de 16 h à 17 heures
- Vendredi 1er février 2019 de 15h30 à 17h00
- Mardi 05 février 2019 de 14h30 à 17h00
- vendredi 15 février 2019 de 15 h 30 à 17 heures

Le dossier pourra être consulté en mairie durant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels. Il sera également publié sur le site internet suivant : <https://www.niderviller.fr>

Les observations pourront être déposées par courrier électronique envoyé à l'adresse mail suivante : mairie@niderviller.com ainsi que sur le registre d'enquête à la mairie. Elles pourront aussi être adressées au nom du Commissaire-Enquêteur à la mairie de Niderviller, 5 place Charles de Gaulle 57565 Niderviller.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur sera déposée à la mairie de Niderviller pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet : <https://www.niderviller.fr>

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU et PDA. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet PLU et PDA en vue de cette approbation.

132477700

Commune d'Azelot

Par délibération du 11 décembre 2018, la révision du plan d'occupation des sols et sa transformation en plan local d'urbanisme de la commune d'Azelot a été approuvée. Le dossier est à la disposition du public en mairie et à la préfecture aux heures d'ouverture.

120004900

Publicités juridiques

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

* M. PLESZAK Joris, né le 24 juillet 1989 à SAINT-AVOLD, 57500, FRANCE, demeurant 48 GRAND RUE, VALMONT, 57730, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant PLESZAK Eléonore Evelyne Elrica, née le 11 octobre 2016 à PELTRE, 57245, FRANCE, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de s'appeler à l'avenir HENRRION. *

131669400

Tribunal de grande instance de Metz
Première Chambre Civile - Section des Procédures Civiles

RG I 18/00079 GN

Jugement du 22 janvier 2019, prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de M. Christian Romain Flaus, 31 rue des Deux Nied 57220 Conde Northen
Insolvabilité notoire fixée au 22 juillet 2017
Juge-commissaire : H. Ruff ; Juge-commissaire suppléant : C. Saunier
Mandatire judiciaire à la liquidation : SCP NOËL-NOËDE-LANZETTA, prise en la personne de Me Gérard Nodé, 29, rue Mangin, 57000 Metz
Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine

Metz, le 22 janvier 2019, Le Greffier.

132689200

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 21.01.2019, sous seing privé, il a été constitué la société suivante
Forme : Société par Actions Simplifiée Unique
Dénomination : AUTOLINE
Objet : Réparation, entretien de véhicules et accessoirement l'achat, vente et dépôts-ventes de véhicules d'occasion et location de véhicules
Siège social : 7 rue Joseph Cugnot 57070 METZ
Durée : 99 ans ; Capital : 1 000 €
Président : Mr TOURMIRHINE Abdelrahim, demeurant 2 rue des Sinsignottes 57070 METZ
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Toute transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
Formalités : RCS METZ
Pour avis, le président

132708800

IN DER AHT
Société par actions simplifiée en liquidation,
Au capital de 1 000 euros,
Siège social : 73 Rue du Général de Gaulle,
STRASBOURG

Information
ACHETEURS PUBLICS
ET ENTREPRISES

La dématérialisation des marchés publics est un tournant majeur tant pour les acheteurs publics que pour les entreprises. Elle est obligatoire pour tous depuis le 1^{er} octobre 2018.

Points importants concernant les plateformes de dématérialisation :

- un profil acheteur sur une plateforme de dématérialisation respectant certaines fonctionnalités (publications des avis d'appels à la concurrence, des modifications, mise à disposition des documents, consultation et téléchargement en accès libre et gratuit pour les entreprises, moteur de recherche par mot-clé). Ces plateformes doivent être référencées et identifiables (Siret ; URL ; URL du Data Catalog Vocabulary ; coordonnées des acheteurs concernés)

En outre, elles doivent permettre également de réceptionner et conserver les offres, y compris hors délais ; d'accéder aux courriers électroniques, à un historique ; de répondre aux questions soumises et d'obtenir des documents légaux. Egalement garantir une confidentialité des candidatures et des offres jusqu'à expiration de la date de remise des offres, et avoir des moyens de cryptologie ou des outils permettant la gestion des droits d'accès.

- une mise à disposition des données essentielles (ex : montant, type, lieux ...)

- pouvoir faire appel à une Hotline

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN possède une plateforme de dématérialisation en accès libre permettant de réaliser toutes vos démarches électroniques